

Zeitschrift: Kriminologisches Bulletin = Bulletin de criminologie
Herausgeber: Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie
Band: 8 (1982)
Heft: 1

Artikel: La criminologie : (leçon d'adieu)
Autor: Mergen, Armand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1046870>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CRIMINOLOGIE

(Leçon d'adieu) *

Mesdames, Messieurs,

I.

aujourd'hui ma leçon est un peu spéciale et marquée par une nostalgie anticipée. C'est le dernier cours de criminologie de cette année académique, et c'est le dernier cours que je fais à la Faculté de Droit de l'Université de Lausanne.

J'en profite pour rendre compte, d'abord sur notre discipline scientifique, la criminologie, et ensuite sur les travaux que nous avons pu faire ensemble pendant cette année. Ce double compte-rendu me permettra de redéfinir la position actuelle de la criminologie et le rôle du criminologue.

II.

La criminologie se veut science autonome et interdisciplinaire. Elle dispose d'objets et de méthodes propres. Ses objets sont: Le crime, la criminalité, le criminel, le groupe criminel, la victime et les organes de contrôle. Les méthodes sont empiriques, donc inductives, et fondées sur l'observation de ce qui est et non pas de ce qui devrait ou pourrait être.

Chaque science qui se dit autonome doit disposer d'objets propres et délimitables. Les objets de la criminologie ne sont pas mis en doute, mais l'essence de leur contenu est controversé et prête à discussion. Quelques exemples pour montrer de quoi il s'agit. Le crime est conçu comme phénomène dans la vie de l'individu et la criminalité comme phénomène global dans la vie de la société. Il s'en suit que la criminalité est autre chose que l'addition des crimes et délits. De même le groupe criminel est autre chose que l'addition des délinquants qui le composent. Criminalité et groupe criminel sont des objets collectifs qui doivent être étudiés comme entités spéciales à l'aide d'autres méthodes que le crime et le criminel, phénomènes individuels. Car en sciences, les méthodes doivent être adaptées aux objets. La victime prend

* Note de la rédaction:

Le professeur Mergen a tenu à une publication intégrale de son texte au cas où il sera incorporé dans le Bulletin.

une place particulière, surtout lorsque les relations crimino-gènes entre le criminel et sa victime deviennent transparentes. Le rôle des organes de contrôle (police, tribunaux, législateur, établissements pénitentiaires etc.) est apprécié de plusieurs façons diverses. Toutefois à ce jour, personne n'a mis en doute que chaque crime constitue un défi lancé à la société dans laquelle il se commet, que la société doit relever ce défi et répondre de façon adéquate. La qualité du contenu de cette réponse peut varier depuis la vengeance rétributive et du châtement, jusqu'à l'offre de thérapie et d'aide.

Si la criminalité est un phénomène normal dans la vie de chaque société, le crime est un phénomène pathologique dans la vie de l'individu. De même, l'existence de maladies multiples et diverses doit être considérée comme phénomène social normal, mais la maladie qu'un individu a et dont il souffre est un phénomène pathologique.

Et quand-même, des questions inquiétantes persistent à se poser. Le concept du crime - et avec lui celui de la criminalité - est mis en doute et subit des interprétations souvent contradictoires. Il faut admettre qu'en criminologie la notion de crime est essentiellement relative et que l'appréciation ou la classification normative d'un acte humain dépend de la structure des normes valables dans la société dans laquelle il est commis. Le tout se complique dès que nous prenons en considération l'existence des normes spéciales valables dans des subcultures et paracultures, acceptées dans nos sociétés démocratiques, soucieuses de Liberté et garantissant une pluralité de valeurs à leurs citoyens.

On parle de comportement déviant, de déviance, d'asocialité et on évite de parler de crime et de délit. En effet dans une société ou les subcultures se placent avec leur systèmes de valeurs, pour le moins à côté des valeurs reconnues par la culture majoritaire au pouvoir, on verra s'accroître non seulement des microsociétés marginales, mais encore des valeurs ou pseudo-valeurs idéologiques pour le moins originales, qui pourront causer des troubles et des conflits.

Ainsi la qualification de "criminel" ou de "délinquant" devient, devant le scepticisme scientifique, toujours plus problématique. On a même été jusqu'à dire que ni crime ni criminel n'avaient une existence réelle, mais qu'ils étaient des constructions arbitraires érigées par les détenteurs du pouvoir pour se protéger et garantir le status quo social. Il semble toutefois que les théoréticiens du "labelling approach" n'ont pas réussi à faire triompher leurs idées de la constitution du crime et du criminel par un procédé d'étiquetage et de sélection. Ceci se rapporte évidemment à la criminologie et non pas au Droit pénal dogmatique qui ne connaît pas ces difficultés puisqu'il les évite en définissant le crime a priori.

Ces quelques remarques superficielles doivent suffire pour montrer qu'en criminologie, la recherche doit se faire sur une

base multidisciplinaire. L'expérience faite pendant les dernières années montre que les résultats obtenus dans les recherches en criminologie déclenchent des résonances véhémentes qui dépassent les milieux scientifiques et influencent la mentalité sociale. Pour saisir ce que je veux dire, pensons aux controverses qui ont existé et qui existent toujours autour de la peine de mort. Ou, au même niveau, mais à un degré polémique moindre, aux discussions qui surgissent lorsqu'il s'agit de repenser l'abolition de la peine et son remplacement par des mesures de défense sociale plus appropriées.

Le fait que les résultats obtenus sont approuvés, refusés ou critiqués, engage les chercheurs à les revoir, à les contrôler - en tout cas à poursuivre leurs recherches, afin de trouver d'autres arguments voire des preuves aptes à consolider leurs thèses ou à infirmer celles de leurs adversaires. Ce processus cybernétique, consistant dans la vérification ou la falsification de thèses ou de théories sur la base d'observations empiriques, maintient la recherche scientifique en vie. Même si les résultats obtenus hier sont remplacés par ceux d'aujourd'hui, et si les connaissances d'aujourd'hui devront s'effacer devant celles de demain, le principe noétique reste vrai.

Un regard furtif sur le développement de la criminologie s'impose pour montrer les erronements dans les voies **entreprises** par les chercheurs. Nous voyons que la fétichisation d'une approche monodisciplinaire a régulièrement été remplacée par la fétichisation d'une autre. Ceci a donné naissance aux "ismes" en criminologie: anthropologisme, biologisme, psychologisme, sociologisme etc.

Le chemin parcourru par la criminologie depuis l'"Utopia" de Thomas Morus (1516) est relativement court, mais interrompu par des bifurcations et par des croisements de routes. Le sentier qui a mené vers la criminologie était construit par la médecine légale déjà bien établie et différenciée au 17ième siècle. Nous pouvons y voir la source de la criminalistique. Les autres disciplines criminologiques ne pouvaient se constituer et s'épanouir que dans une société qui plaçait l'être humain au centre de ses intérêts, donc dans une société humaniste et humanitaire. Le siècle dit "des lumières" a montré la direction. La criminologie l'a suivie. Mais elle devait attendre "l'illumination" (Aufklärung).

Le chemin a été sinueux depuis l'humanisme de Beccaria, à travers les efforts des positivistes, mis en garde par les statisticiens de la morale, passant par l'idéologisation socialiste d'Engels et les approches sociologiques de Durkheim et de Tarde, jusqu'à la conception interdisciplinaire préparée par v.Lisz, van Hammelen et Prins. Et la boutade de Gabriel Tarde: "Tout le monde est coupable, excepté le criminel" pointe déjà en direction du mouvement de défense sociale, fondé en 1947 par Filippo Gramatica et poursuivi par Marc Ancel en France et Jean Graven en Suisse.

Le pamphlet "Dei delitti et delle pene" sorti à Genève en 1767 par Cesare Beccaria était plein d'idées humanistes, et hédonistes. La méthode s'inspirait du rationalisme. Rousseau, Montesquieu et Helvetius étaient parrains.

Beccaria avait déjà saisi et décrit le rôle des organes de contrôle; avant Lombroso il avait recommandé la science objective comme instrument capable de combattre par prévention et subsidiairement par répression crime et criminalité; il avait conçu la criminologie comme science empirique sans toutefois le dire explicitement.

Les positivistes se mettent avec l'aide de méthodes empiriques à l'étude objective du criminel afin de trouver l'étiologie du crime. Ils arrivent à décrire l'acte criminel comme résultat de l'agissement de facteurs sociaux multiples sur un organisme biopsychologique prédisposé.

Quetelet et Guerry étaient partis sur un autre pied lorsqu'ils avaient introduit la méthode statistique pour étudier la criminalité comme phénomène social. Lombroso, partisan du matérialisme Darwinien, avait plus inventé que trouvé le "criminel né" avec ses stigmata morphologiques et ses atavismes. Ferri, sans nier les facteurs biologiques dans l'étiologie du crime, repense et réintroduit les éléments sociologiques. Au niveau de la méthodologie Auguste Comte se fait respecter et impose son scientisme rigoureux.

Avec la psychanalyse et la découverte de l'inconscient comme source énergétique influençant la qualité du comportement humain, la criminologie reçoit des impulsions toutes nouvelles. Freud, Adler, Jung et Szondi ont eu des élèves - criminologues. Peut-être sans le savoir. La psychologie des profondeurs est entrée dans la sociologie; elle a sa place en criminologie. Le fatalisme positiviste est remplacé par l'optimisme thérapeutique, et le délinquant devient - Esquirol et Pinel l'avaient prévu - un être humain qui demande un traitement plutôt qu'une peine.

La polémique entre positivistes (école Italienne autour de Lombroso, Ferri et Garofalo) et sociologues (école Lyonnaise autour de Lacassagne et Tarde) est véhémente et même débordante. Ces écoles se livrent de véritables batailles. Le grand mérite des sociologues est qu'ils conçoivent les structures sociales comme entités dynamiques et qu'ils introduisent les microorganismes sociaux tels famille, minorités, groupes marginaux, subcultures, habitations, agglomérations etc. comme facteurs qui influencent de façon efficace la structure et la physiognomie de la criminalité. L'intérêt se porte vers la découverte de corrélations et d'interférences entre les différents facteurs en rapport avec la criminalité. Henri Ellenberger a pu dire: "L'individu devient un microcosme qui reflète les différentes structures du macrocosme avec ses valeurs".

Avec les sciences sociologiques et avec la psychologie sociale les méthodes expérimentales s'affirment en criminologie. Toutefois ceux qui étaient partis pour résoudre les problèmes uniquement à l'aide de l'expérimentation ont été déçus et vivement critiqués. La polémique sur base méthodologique reprend de nos jours. Le chemin parcouru par la criminologie depuis Beccaria a été dur. Sur de longs parcours il a été épineux et sur d'autres parsemé d'illusions et de chimères. Les illusions et chimères n'ont pas disparu; elles ont simplement changé d'aspect. Il faut les démasquer. Ce n'est qu'ainsi que la voie pourra être débarrassée des obstacles qui pourraient empêcher la criminologie de reprendre la route.

Thorsten Sellin est d'avis que la définition d'une science doit être placée non pas au commencement, mais à la fin de la recherche. Nous attendons donc avec la formulation définitive de la définition de la criminologie. Toutefois nous dirons que la modestie, en sciences, n'a jamais causé de dégâts ou de torts, mais qu'elle a, au contraire, freiné l'installation d'absolutismes idéologiques et de préjugés néfastes. La force du savant doit se fonder sur la sagesse et, si possible, s'orner de la beauté.

Après cette excursion, revenons à nos moutons et reprenons le fil de nos pensées initiales.

Selon ses objets, ses méthodes et intentions, la criminologie dispose de trois disciplines fondamentales:

La criminologie théorique; la criminologie descriptive ou phénoménologique; et la criminologie clinique. Ceci demande quelques brèves explications.

En criminologie théorique sont traités: Les objets, les méthodes et les théories. La méthodologie et la théorie de la connaissance (et de la science) occupent la place centrale. On s'entend à traiter l'histoire de la criminologie et de ses évolutions à travers les temps dans cette discipline.

La criminologie descriptive est la discipline cruciale et basale de notre science. Ici est décrit aussi objectivement que possible, en évitant tout jugement de valeur, ce qui est. Toutes les approches phénoménologiques y sont rassemblées. Sont décrits non seulement les objets de la criminologie, mais encore les techniques employées par le criminel dans la préparation et l'exécution de son acte. La criminogénèse et le passage à l'acte demandent une considération toute particulière. Sans criminalistique (tactique et technique criminelle) une criminologie phénoménologique exhaustive est inconcevable, car elle serait amputée d'au moins un de ses membres constitutifs. Il ne suffit donc pas de se contenter de la description des formes perceptibles du crime, de la criminalité, de la victime, du groupe criminel et des organes de contrôle, il est indispensable de mettre en évidence les faits observables dans la commission du crime, donc les techniques et tactiques utilisées par les criminels et

non seulement celles employées par les organes de contrôle. A partir d'ici déjà, la criminalistique s'intègre dans la criminologie. Au niveau du diagnostic du crime - en criminologie clinique - elle prendra, nous le verrons, une autre dimension.

La criminologie clinique est une discipline de science appliquée. Son domaine est le diagnostic, la thérapie, le pronostic et la prophylaxie. Ces approches sont rapportées et appliquées aux objets de la criminologie.

D'aucuns comptent la politique criminelle parmi les disciplines de la criminologie. Je pense qu'ils ont tort. La politique criminelle est une discipline juridique qui utilise à ses fins propres les résultats obtenus par les observations criminologiques. De plus, au niveau de la méthodologie, la politique criminelle, spéculative, ne peut être considérée comme discipline de la criminologie, essentiellement empirique.

L'édifice de la criminologie a pu être constitué grâce aux matériaux de construction fournis par les sciences de l'homme (anthropologie, médecine, biologie, psychologie, psychopathologie, pédagogie), par les sciences de la société (sociologie, philosophie sociale, sociologie expérimentale, ethnologie, psychologie sociale, sciences juridiques, sciences historiques) et par les sciences de la nature (chimie, physique, biologie animale et végétale, ethnologie).

Puisant dans le trésor des méthodes et connaissances offertes par ces sciences, la criminologie les a intégrés dans la structure de son propre système scientifique. Ainsi par l'utilisation différenciée et l'application à ses objets délimités, la criminologie est devenue une science autonome qui existe par et en elle-même. Elle n'a plus besoin de munir ses disciplines de traits d'union ou de préfixes pour définir ses qualités et pour se déclarer. Elle dispose d'objets et de méthodes qui lui sont propres.

La criminologie est - comme toutes les sciences naturelles d'ailleurs - une science multi - et surtout interdisciplinaire. Et ceci n'empêche pas qu'elle soit une science autonome. Le temps des criminologies à préfixes, apostrophées comme anthropologie, biologie, sociologie, psychopathologie criminelle et séparées des disciplines criminalistiques appartient définitivement au passé, à l'histoire de notre science. La criminologie est une et autonome; et elle entend consolider cette position.

Il est vrai que dans les dernières années, on n'a pas toujours tenu compte de cette évolution. Ce qui a amené la criminologie dans une situation pénible, voire dangereuse. Elle a été sérieusement menacée de perdre son assurance, voire sa raison d'être. En fait, il s'était produit une régression vers un monisme décevant. Ce courant nous est venu d'outre-mer. Les Américains - derniers-venus en criminologie - avaient enfin pris connaissance des recherches faites vers le début de ce siècle et plus tôt par

des savants sociologues en Europe. Ils les ont accaparés. Ainsi la théorie de Sutherland dite "differential association" reflète Gabriel Tarde, celle de Merton sur "l'anomie" Emile Durkheim et tant d'autres les découvertes de Freud et de ses disciples. Des jeunes sociologues européens se sont inspirés après la guerre, autour des années 50, de ces épigones américains, sans s'occuper des sources dans lesquelles leurs références américaines avaient puisé. Ce faisant ils n'ont pas avancé, mais regredé en arrière. On commence à s'en apercevoir.

L'intérêt pour la criminologie s'est accru. Mais simultanément les intéressés, venant de disciplines établies, telles psychologie, biologie, sociologie etc. ont essayé d'accaparer et d'incorporer la criminologie démantelée dans leur discipline scientifique. Si ces efforts avaient réussi, la criminologie aurait été détruite; elle aurait fini d'exister; elle aurait perdu son autonomie et on en aurait peut-être retrouvé les débris éparpillés dans des chapitres spéciaux des disciplines scientifiques rapaces respectives. On aurait reparlé de biologie-psychologie-sociologie criminelle, mais plus de criminologie. Ceci n'est pas arrivé. Au contraire. Vis-à-vis des tentatives d'accapARATION et des menaces de démembrement, tout permet d'admettre que la criminologie, telle qu'elle se présente aujourd'hui, est bien outillée pour consolider sa position comme science autonome et interdisciplinaire.

Le fait qu'un biologiste, psychologue, juriste ou sociologue s'intéresse aux problèmes criminologiques n'en fait pas encore un expert en criminologie. Il demeurera ce qu'il est, donc représentant de sa discipline et n'aura qu'élargi l'horizon de ses intérêts.

Chaque monisme, d'où qu'il vienne, met l'autonomie de la criminologie en danger. Dans le passé - rappelons-nous les batailles acharnées il y a plus de 50 ans entre anthropologues, biologistes, psychologues et sociologues, rattachées aux noms de Lombroso, Ferri, Lacassagne, Tarde, Durkheim, Prins, V. Liszt, Gross etc. - elle a réussi à vaincre ces monismes dangereux. C'est fait. Il ne faut plus recommencer.

En jetant un coup d'oeil en arrière nous apprendrons à reconnaître la voie à suivre dans le futur. L'histoire de la criminologie a ses mérites.

Toutes les disciplines de la criminologie sont intimement reliées entre elles. C'est cette intégration interne qui donne à la criminologie sa structure propre et sa systématique scientifique.

Nous savons que la criminologie utilise connaissances, méthodes et techniques d'autres disciplines, dont les objets sont différents et qui poursuivent d'autres buts avec d'autres intentions, et qu'elle les emploie dans son domaine objectif propre. Mais ce fait ne change rien à l'autonomie de notre science. Ou bien on

devrait interpréter la notion d'autonomie de façon extrêmement restrictive. Dans ce cas je ne vois, au point où nous en sommes aujourd'hui, aucune discipline des sciences empiriques pouvant exister de par elle-même. Les sciences mathématiques sont exceptées. Mais elles appartiennent à la philosophie.

La criminologie est science théorique et science appliquée. Elle offre les résultats de ses recherches, entre autres, aux Juristes, aux Pénalistes, aux Politiciens. Il appartiendra aux intéressés de s'en servir. Nonseulement le législateur, mais tous les hommes appelés à s'occuper de politique criminelle et de politique tout court, chargés de veiller sur la sécurité de la liberté des citoyens, de garantir le maintien de l'hygiène sociale et mentale, ont intérêt à connaître la réalité du phénomène criminel et de la criminalité. Pour pouvoir formuler ce qui devrait être, et concevoir les chances de l'établir, il faut savoir ce qui est.

Sur un niveau moins général, la criminologie est d'utilité pratique. Ainsi, dans le procès pénal, elle sert la recherche de la vérité. Ceci, non seulement par l'explication de la criminogénèse, par l'appréciation juste des preuves matérielles (objectives) et personnelles (témoignages) en justice, mais encore par la description de la personnalité du délinquant. Et au stade de l'exécution des peines et mesures, elle offre ses modèles de traitement et de résocialisation.

Devant cette audience il ne faut pas répéter que l'appréciation exacte du crime ou délit ne peut se faire qu'en relation intime avec l'appréciation de la personnalité du délinquant. L'acte doit être vu comme propre à son auteur. C'est le point Omega de toute recherche de la vérité en criminologie. Et on attend de cette vérité qu'elle se rapproche autant qu'humainement possible de la réalité.

Le contenu de la réponse que la société donne au crime et à son auteur, dévoile sa mentalité. Cette réponse peut être différenciée et s'étendre sur un large éventail, allant de la vengeance et du châtiment jusqu'à la compréhension et l'aide thérapeutique et humaine.

Pour conclure retenons que la criminologie n'est nullement une science de luxe pour amateurs intéressés, mais une science dont les travaux touchent chaque homme qui désire vivre en sécurité et en liberté dans la société qu'il s'est constituée.

Un mot de mon ami Apa pourra faire la liaison entre ce premier compte-rendu et celui, beaucoup plus bref, qui va suivre.

Apa m'a dit un jour: "L'expériment se fait;
l'expérience se vit."
(Das Experiment macht man;
die Erfahrung lebt man.)

III.

Il me tient à coeur de faire encore un compte-rendu succinct sur les travaux que nous avons fournis pendant cette année académique (1979-1980), et de parler de nos "expériences" et de nos "expériences".

Nous avions à notre disposition trois heures par semaine. Nous les avons employé pour parcourir hâtivement tout le panorama de la criminologie, sans approfondir la matière et sans entrer dans les détails. Placé devant l'alternative de fournir un aperçu global sur la criminologie ou d'en exposer de façon détaillée quelques aspects, sujets, thèmes ou chapitres, j'ai opté pour la première en m'efforçant de vous fournir autant d'informations que possible. J'espère que, lorsque je vous aurai quitté après cette dernière leçon, vous saurez ce que c'est la criminologie - ou, ce qu'elle pourrait être. Alors mon passage chez vous, ou plutôt ma trop courte visite à l'Université de Lausanne, n'aura pas été inutile.

Evidemment, nous n'avons pas résolu les problèmes, mais nous les avons montré. Aujourd'hui nous sommes à même de les voir avec un oeil qui sait de quel côté regarder et avec un esprit ouvert et éclairé. L'effet est sans doute équivoque, j'en suis conscient. Car si hier, vous croyiez beaucoup savoir, aujourd'hui vous êtes devenus plus modestes. Mais vous aurez contribué à polir la pierre brute.

Pour initier quelques fervents, désirant se spécialiser en criminologie, nous avons organisé à titre privé et extra muros Universitatis, dans les salons d'un restaurant au bord du lac, un séminaire. Désormais les lundi soirs à la "Navigation" me manqueront.

Ce séminaire a conduit à l'organisation de travaux pratiques dans les Etablissements de la Pleine de l'Orbe. Notre projet a pu être réalisé grâce à la compréhension et à l'aide efficace et combien précieuse à tous les niveaux, de Messieurs Leuba, Auberson et Pittet. Nous leur devons un grand merci. Ces hommes ont été ouverts à l'idée de la collaboration de la science avec la pratique; ils ont encouragé non seulement le contact, mais ils ont prêté leur concours à l'établissement de méthodes et de plans pour réaliser de façon optimale nos projets communs.

Pour ma part, je sais que j'aurais du faire plus. Croyez-moi, j'ai voulu faire plus. Mais, seul devant des portes fermées, étranger partout, sans collaborateur ou assistant, sans bureau, sans remise où mettre matériel, dossiers et instruments, sans chaise où m'asseoir, sans secrétaire évidemment, forcé de recevoir les étudiants à l'hôtel ou au bistrot, il m'a été impossible de réaliser ce que je m'étais proposé lorsque je suis venu à Lausanne: Former des jeunes en Criminologie en leur fournissant

savoir théorique et pratique, donc les outils indispensables pour les habilitier, à représenter dignement et en connaissance de cause leur discipline dans leur pays. Il ne m'a pas été donné de le faire.

Il me semble qu'en Suisse, la criminologie n'a pas encore réussi à s'installer convenablement dans l'enseignement académique. J'ai du mal à croire que sa figuration dans quelques programmes d'études n'a qu'une fonction d'alibi. Malgré les efforts combien idéalistes du "groupe suisse de travail de criminologie du Comité suisse de la santé mentale" autour du Dr. Haesler et les travaux criminologiques soutenus à Genève par Messieurs Bernheim et Robert, malgré les initiatives des praticiens à tous les niveaux, la criminologie demeure à l'ombre des montagnes suisses.

Je pars, mais je ne vous quitte pas. Comme je suis d'avis que les étudiants ne sont pas là pour les professeurs, mais qu'au contraire, les professeurs sont là pour les étudiants, à l'avenir je ne manquerai pas de vous conseiller ou de vous aider chaque fois que vous me le demanderez.

Ce sera encore avec une remarque lancée par mon ami Apa, à tout hasard aux étoiles, que je terminerai:

"Ce que tu auras donné
de plein coeur
te sera rendu -
les mains vides."

"Was Du aus vollem Herzen
gegeben hast
wird man Dir wiedergeben -
mit leeren Händen."

Au revoir. Et merci.

Armand Mergen

ZUSAMMENFASSUNG

Vorbemerkung der Redaktion: Herr Prof. Mergen hat Wert darauf gelegt, dass im Falle einer Publikation seiner Abschieds vorlesung der Text integral veröffentlicht wird. Wir haben seinem Wunsch entsprochen.

Der Verfasser geht davon aus, dass es sich bei der Kriminologie um eine autonome und pluridisziplinäre Wissenschaft handelt, die über eigene Methoden und Ziele verfügt. Die Auffassungen von Verbrechen und Kriminalität erfahren oft widersprüchliche Deutungen. Beide Begriffe sind relativ und hängen wesentlich von den geltenden Normen einer gegebenen Gesellschaft ab. Man spricht von abweichendem Verhalten, Devianz und Assozialität, um so die Begriffe von Delikt und Verbrechen zu vermeiden. Hierbei übersieht man häufig, dass sich in den Subkulturen und marginalen Lebensformen eigene Wertsysteme herausgebildet haben, die so unabgedeckt bleiben. So wird die Bezeichnung 'kriminell' oder 'delinquent' immer problematischer. Dies führt sogar dazu, dass dem 'Verbrechen' und dem 'Verbrecher' die wirkliche Existenz aberkannt wird, weil es sich hier um willkürliche Gebilde handle, errichtet von den Machthabern, die sich so schützen und ihren sozialen status quo aufrechterhalten wollen.

Die Erfahrung zeigt immer mehr, dass die durch die kriminologische Forschung erzielten Ergebnisse ein lebhaftes Echo erzeugen, das den Wissenschaftsbereich übersteigt und das die soziale Mentalität beeinflusst. Ständiges Prüfen und Neu-Ueberprüfen halten die wissenschaftliche Forschung am Leben. Dies ist von Bedeutung auch dann, wenn die heute erzielten Ergebnisse morgen ihre Gültigkeit eingebüsst haben.

Im Folgenden beschreibt der Verfasser den Weg der Kriminologie, der bei Thomas Morus beginnt und viele Abweichungen miteinschliesst. Gerichtliche Medizin, Aufklärung, der Humanismus von Beccaria, die sozialistische Idealisierung von Engels, soziologische Annäherungen von Durkheim und Tarde ('Alle sind schuld mit Ausnahme des Verbrechers') zeigen schon die Richtung an, die dann Gramatica, Marc Ancel und Jean Graven einschlagen werden. Beccaria hatte schon damals die Rolle der sozialen Kontrolle erkannt und beschrieben. Für ihn war schon damals die Kriminologie eine empirische Wissenschaft. Quetelet und Guerry haben einen anderen Weg eingeschlagen. Sie überprüften die Kriminalität als soziales Phänomen anhand statistischer Methoden. Und Lombroso spricht dann - eher erfunden als gefunden - vom 'geborenen Verbrecher'.

Die Entdeckung des Unbewussten durch die Psychoanalyse vermittelt der Kriminologie ganz neue Impulse. Freud, Adler, Jung und Szondi haben ihre Schüler gehabt: Kriminologen. Und dennoch blieben die Auseinandersetzungen heftig - vor allem zwischen den Soziologen und den Positivisten.

Der Weg der Kriminologie zeichnet sich durch Härte aus, er war

dornenreich und alle Missverständnisse sind noch nicht ausgeräumt. Manche Illusion hat nur ihre Erscheinungsform geändert. Der Verfasser beschreibt anschliessend die Aufteilung der Kriminologie in eine theoretische, eine deskriptive oder phänomenologische und schliesslich in eine klinische. Im Rahmen der theoretischen Kriminologie nimmt vor allem die Methodologie einen führenden Platz ein. Die deskriptive Kriminologie ist die grundlegendste. Hier sind alle phänomenologischen Annäherungen vereint. Technische Erwägungen bei der Verbrechensbegehung, die Kriminogenese als solche, der 'passage à l'acte' finden hier ihren bedeutenden Platz. Und dies muss ergänzt werden durch die Materialität des Verbrechens: die Kriminalistik.

Im Gegensatz hierzu beinhaltet die klinische Kriminologie Diagnose, Therapie, Prognose und Prävention.

Die Kriminologie ist - wie alle anderen Naturwissenschaften - eine pluri- und vor allem eine interdisziplinäre Wissenschaft. Dies hindert sie nicht daran, autonom zu sein. Der Zeitpunkt der Kriminologien ist endgültig vorbei.

Das Interesse für die Kriminologie hat sich erhöht, wenngleich auch verschiedene Wissenschaftszweige versucht haben, Kriminologie in ihre Fachbereiche aufzusaugen. Trotz all dieser Bestrebungen hat sich die Kriminologie konsolidiert. Dies hängt auch damit zusammen, dass alle Teilbereiche auf das Engste miteinander verbunden sind und gerade diese innere Integration verleiht der Kriminologie ihre Eigenstruktur und ihre wissenschaftliche Systematik.

Die Kriminologie ist eine theoretische und eine angewandte Wissenschaft. Sie teilt ihre Ergebnisse allen Bereichen mit. Es liegt an ihnen, aus diesem Reichtum zu schöpfen.

Mit Bestimmtheit lässt sich sagen, dass die Kriminologie keine Luxuswissenschaft für interessierte Amateure ist, sondern eine Wissenschaft, deren Tätigkeit jeden Menschen berührt, der in Sicherheit und Freiheit in der Gesellschaft leben will, der er zugehört.

In einem Schlusswort wendet sich der Verfasser an sein Auditorium in Lausanne mit einer persönlichen kritischen Verabschiedung.